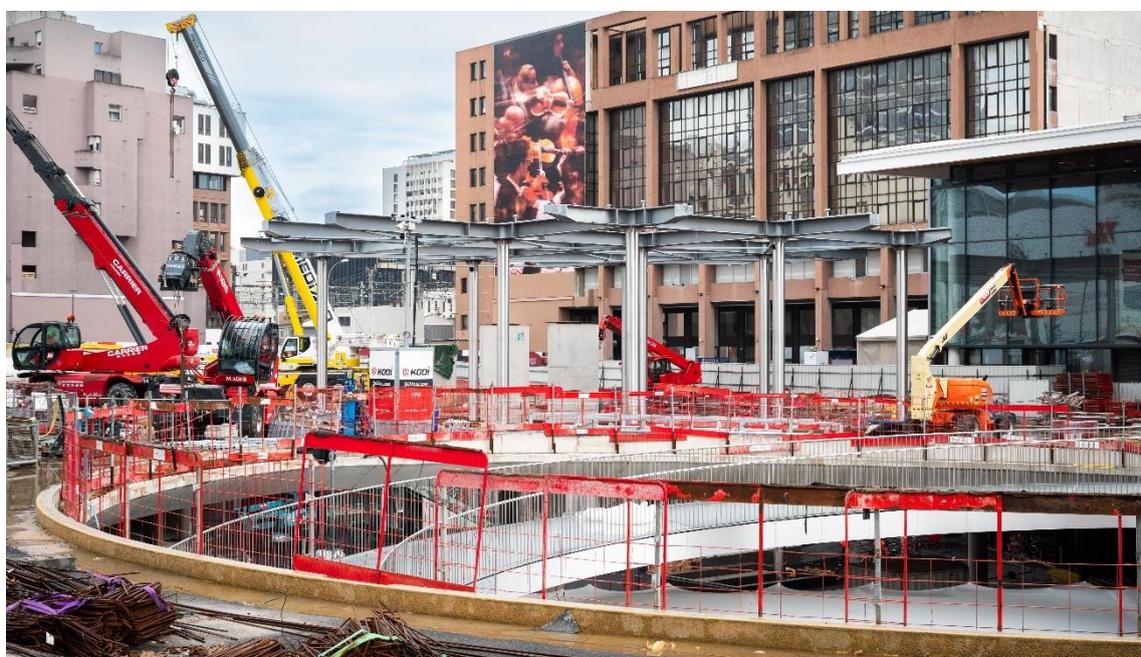


# Comité d'information et de participation #17

## Compte-rendu

Mercredi 27 mars 2024



Montage de l'auvent Place Béraudier – mars 2024 - Laurence Daniere



Lieu : Maison du projet Lyon Part-Dieu, Le Laser, 184 cours Lafayette, 69003 Lyon

### Participants élus :

BOFFET	Laurence	Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, Métropole de Lyon,
MAES	Bertrand	Adjoint au numérique, relation avec les mairies d'arrondissement, administration générale, Ville de Lyon ; conseiller grands projets et quartier Sans-Souci Dauphiné, mairie du 3 <sup>e</sup> arrondissement
SESSIECQ	Marion	Adjointe à la démocratie participative, mairie du 3 <sup>e</sup> arrondissement

### Participants SPL Lyon Part-Dieu :

SAINTE FARE GARNOT	Florent	Directeur général
BRUGE	Guillaume	Directeur de la communication et de la participation citoyenne
ALFANDARI	Laurine	Chargée de participation citoyenne

### Participants société civile :

<b>BARRET</b>	Corinne	Conseil Quartier Dauphiné Sans-Souci
<b>BLACHIER</b>	Pascal	Club des entreprises Lyon Part-Dieu
<b>DEHAIS</b>	Patrick	Association La Ville à Vélo
<b>DUBOIS</b>	Sylvie	CIL Villette / Paul Bert
<b>DUMAS</b>	Gilbert	Collectif Part-Dieu
<b>GASCOIN</b>	Yves	Les Droits du Piéton
<b>JOLY</b>	Sidonie	Conseil syndical Duguesclin
<b>LACROIX</b>	Jean-Jacques	Conseil Quartier Dauphiné Sans-Souci
<b>LAVIGNE</b>	Laurent	Conseil syndical Renaudel
<b>NOVERO ROYER</b>	Christian	CIL Voltaire / Part-Dieu
<b>PEINE</b>	Julien	Conseil de Quartier Villette Paul Bert
<b>REYNAUD</b>	Gérard	Conseil quartier Brotteaux/Bellecombe
<b>VALETTE</b>	Laurent	Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu
<b>VALLON</b>	Bernard	Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu
<b>MALLET</b>	Sylvie	CIL Saxe-Brotteaux
<b>GODDE</b>	Bertrand	Conseil de Quartier Villette Paul Bert

A noter une présence forte des représentants d'habitants et d'utilisateurs pour cette séance. Plusieurs personnes étaient là pour la première fois, en remplacement du titulaire ou en réactivation de leur structure (nouveaux conseils de quartier).

## A l'ordre du jour :

- La révolution paysagère : les espaces en projet (Bois de la Part-Dieu / Place Béraudier / Francfort sud / parc Mandela)
- Crèche parc Mandela
- Pôle d'échanges multimodal : avancement des travaux
- Silex3
- Urbanisme transitoire : Jardins du Lac
- Médiation : programme à venir

*Le document de présentation est consultable. Les notes ci-dessous reprennent uniquement les temps de questions/réponses et les remarques des participants.*

## La révolution paysagère

Le quartier de la Part-Dieu sera largement renaturé, avec 7 hectares de paysage repensés et livrés d'ici 2026.

### Place Charles Béraudier :

- Pose des pavés en granit en ce moment : 2 granits différents (clair et foncé), acheminés de Bretagne et d'Espagne ; pose en chevrons. *Un reportage vidéo est en cours de réalisation et sera prochainement diffusé pour montrer l'alternative écologique pour le transport des pierres.*
- La conception du projet a évolué par rapport au projet de 2016 : des strates végétales (vivaces, arbustes) ont été ajoutées à la place des pieds d'arbre minéraux initialement prévus (exemple : Place de Francfort), créant des îlots végétalisés de forme organique. La palette végétale est ainsi plus généreuse et permettra de lutter plus efficacement contre les îlots de chaleur.
- Le patio végétal au centre de la rampe vélo (place Basse) sera conçu avec un modelé et fera référence à la palette de la place « haute ». Le choix des essences se fera notamment en fonction de leur développement racinaire (puisque la fosse est peu profonde).

➔ **Livraison de la place Béraudier : juin 2025 avec ouverture partielle de la partie sud à l'automne.**

### Bois de la Part-Dieu :

Un travail sur la terminologie a été réalisé en lien avec les concepteurs (l'Ajoa) et les élus : le boisement Bouchut devient le **Bois de la Part-Dieu**, faisant référence à des pièces paysagères équivalentes. Le « bois » dans la région fait référence à des espaces de plus d'un hectare (exemple : bois des Essarts à Parilly).

Cet espace vert concentre 2 enjeux majeurs :

- Gestion de flux (piétons et cyclistes) - 350 000 déplacements piétons/jours autour de la gare.
- Végétalisation - Ambition paysagère très forte avec de grands îlots structurants, non traversables, supports de biodiversité et contribuant fortement au rafraîchissement du quartier

Le projet sera réalisé en deux phases : une première au nord, où l'aménageur a la maîtrise foncière, une deuxième au sud, sur l'actuel terrain de France Télévision, qui se fera sous le mandat prochain (négociations en cours). L'objectif est de signer un accord en fin d'année 2024.

La base vie de chantier située le long du mail piéton Bouchut est en cours de démontage, pour pouvoir débiter le chantier rapidement.

➔ **Travaux de la phase 1 : automne 2024/fin 2025**

[Cf. compte-rendu de la réunion de présentation de l'avant-projet en juillet 2023](#)

#### **Echange avec les participants :**

*Marion Sessiecq, adjointe à la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, demande comment les végétaux seront protégés des piétinements, notamment tout de suite après leur plantation ?*

➔ Les massifs seront protégés avec une clôture au centre pour que personne ne puisse les piétiner. Le grillage se fondra peu à peu dans la végétation dense. Les franges des massifs seront quant à elles protégées en début de pousse (par exemple par des ganivelles).

*La Ville à Vélo rappelle que lors de la phase de concertation (mars 2023), l'association avait transmis ses préconisations concernant les pistes cyclables. Où se situera la piste cyclable dans le bois et sur la rue Bouchut ?*

➔ La SPL explique que l'ensemble des scénarios a été attentivement regardés, et qu'aucune solution ne permettait d'éviter tout croisement entre les piétons et les cyclistes. Le dessin proposé est celui qui engendre le moins de conflits d'usage. Il conserve la piste cyclable au nord (tracé actuel), pour rejoindre facilement la vélostation de la place Béraudier. Les flux piétons seront parallèles, franchement séparés par des massifs végétalisés au sud. La piste cyclable se poursuivra sur le trottoir sud de la rue Bouchut, pour éviter le croisement accidentogène avec les voitures rentrant et sortant du parking du centre commercial, comme proposé lors de la concertation. Une signalétique sera déployée pour accompagner les différents flux.

*Les participants indiquent que des solutions devront être trouvées pour faire ralentir les cyclistes aux points de croisement avec les piétons : piste sinueuse, ralentisseurs, etc.*

#### **Mandela :**

Les travaux se poursuivent sur la partie sud du parc tout 2024, et l'espace de jeux pour enfants face au collège sera réouvert à l'été.

#### **Echange avec les participants :**

*Le conseil de quartier Sans Souci Dauphiné indique que les espaces publics situés aux abords du parc sont vieillissants et devront faire l'objet de réaménagements (parking du fort situé le long de la rue Jeanne Hachette, parvis du collège Gilbert Dru...)*

#### **Francfort Sud :**

L'aménagement du sud de la place de Francfort se fera en concomitance avec les travaux de l'hôtel Novotel qui devraient commencer à l'automne 2024, pour deux ans.

Le dessin de l'espace public devant l'hôtel reprend le même vocabulaire que la place Béraudier : des îlots organiques densément végétalisés, strate basse, etc.

**La SPL précise qu'une cohérence se déploie sur l'ensemble du quartier, alors même que les équipes de maîtrise d'œuvre ne sont pas les mêmes (L'AUC, Marco Rossi, l'AJOA)**

La SPL indique qu'une 3<sup>e</sup> phase de la place de Francfort pourrait se déployer sur le long terme, du fait de la présence de la gare routière au milieu de l'espace public.

#### **Echange avec les participants :**

*Les participants notent que les conflits d'usage se poursuivent sur la rue Flandin, malgré les travaux réalisés par la Métropole de Lyon. Ces conflits sont dus au stationnement sauvage, et notamment aux arrêts minutes de covoiturage et de chauffeurs VTC.*

*Le représentant du Club des Entreprises Part-Dieu suggère qu'un espace de covoiturage soit clairement identifié dans le quartier autour de la gare pour éviter ce genre de situations.*

*Le représentant des Droits du Piéton suggère un renforcement des passages de la police municipale pour verbaliser le stationnement sauvage.*

*Le CIL Villette Paul Bert indique qu'une caméra de verbalisation avait été installée mais a été déplacée par la suite du fait du faible taux d'infractions.*

La SPL prévoit de lancer des études.

#### **Passage Pompidou :**

#### **Echange avec les participants :**

La SPL indique que ce passage sera ouvert au public à l'automne 2024 (cf. ci-dessous), pour les piétons et les vélos.

*Le conseil de quartier villette Paul Bert regrette le changement de parcours du C9 (report sur la rue Paul Bert), qui renforce l'enclavement du quartier Villette et souhaite que son parcours soit réétudié par le Sytral.*

## **Crèche en plein-air Mandela**

Pour rappel, le programme avait été présenté par Steven Vasselin, élu petite enfance à la Ville de Lyon, lors du CIP n°12 (30 juin 2022).

Il s'agit de la première crèche en plein air municipale, dont la gestion sera confiée à une association.

Le bâtiment central de 116m<sup>2</sup> est en cours de conception : de fortes contraintes liées à la protection de l'enfance ont engendré un agrandissement de la taille prévue initialement.

L'ambition environnementale du bâtiment est très forte : celui-ci est simplement posé au sol, sans fondation, ce qui évite l'artificialisation du sol et permet à l'espace de muter s'il le faut dans quelques années. Le bâtiment se veut sobre en énergie et matériaux. Concernant le chauffage, des radiateurs d'appoint électriques seront installés.

Son insertion dans le square Alban Vistel est pensée comme très discrète, derrière une lisière arborée. L'espace extérieur sera sous les arbres, avec une protection d'1m60 de haut, du fait de la protection de l'enfance.

Un dialogue est en cours avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) qui a émis des réserves, car la crèche se situe dans le périmètre de protection de la prison Montluc.

➔ **Objectif de livraison : rentrée 2025**

## Pôle d'échanges multimodal

Il s'agit d'un chantier très complexe et du plus grand chantier de gare en France actuellement. De grandes étapes finales du chantier arrivent prochainement. Aucun dérapage budgétaire ou calendaire n'est à noter. La galerie Béraudier est en cours de finalisation ; les travaux preneurs des différents commerces ont commencé.

Prochaines dates :

- 21 juin 2024 : inauguration officielle de la gare
- **25 juin 2024 : ouverture au public de tous les espaces voyageurs**
- Septembre 2024 : ouverture du passage Pompidou (espace public sous voie)
- **Novembre 2024 : mise en service de la place basse (vélostation, accès métro, parking souterrain)**
- Été 2025 : ouverture de la place Carles Béraudier
- Fin 2025 : livraison du pôle bus sud

Le bâtiment situé au nord du hall restera sur pied quelques années après l'ouverture de la gare.

La SPL précise que la pente de la rampe pour accéder à la vélostation est de 3,8 %

## Silex 3

Ce projet avait été délibéré en septembre 2021 lors de l'évolution du projet Part-Dieu.

Il prend place sur un foncier métropolitain, sur l'actuelle espace Rancy Part-Dieu (ancienne maison de l'enfance « Anne Aymone »), et a pour objet la construction de logements et le maintien d'un équipement socioculturel public en rez-de-chaussée.

Au vu de la difficulté de construire du logement dans le contexte actuel, le projet a évolué pour intégrer une seconde parcelle privée (Covivio), composée aujourd'hui de parkings (en plein air et en ouvrage), qui permettrait d'inclure une résidence étudiante (privée et sociale), voire une crèche municipale et ainsi de rééquilibrer financièrement le projet.

A date, le programme de l'opération, en cours de stabilisation, fait 10 000m<sup>2</sup>, avec 8000m<sup>2</sup> de logement (plus que ce qui était prévu en 2021) et un équipement public (+ hypothèse de création d'une crèche en plus de la Maison des Rancy).

L'opération nécessite la modification du PLU-H et sera inscrite dans la prochaine enquête publique du PLU-H.

### Echange avec les participants :

*Le conseil de quartier Voltaire Part-Dieu émet l'idée de la requalification du parking Desaix, qui sera situé au pied de Silex 3, en un petit espace vert de proximité.*

*Le CIL Villette Paul Bert demande si des espaces verts seront préservés sur ce projet Silex 3.*

- ➔ La SPL indique qu'un projet paysager est bien prévu au pied des bâtiments. Si la pleine terre n'est pas possible de partout (présence de parkings en sous-sol), des fosses seront construites pour permettre l'implantation de végétation.

*Le CIL Villette Paul Bert demande si d'autres socles actifs seront présents sur ce projet Silex 3.*

- ➔ Le projet ne prévoit pas d'autres socles actifs que les équipements publics précités. Les socles actifs les plus proches se situent sur Audessa (en chantier actuellement) et Sky Avenue (rue Desaix)

*Le Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu demande si l'Hôtel de Métropole, situé en proximité immédiate de Silex 3, sera rénové.*

- Sa gestion relève de la collectivité ; une opération de sécurisation de ses abords est en cours, et une rénovation globale est en projet à long terme, comme prévu dans la programmation de la ZAC Part-Dieu ouest.

## **Urbanisme transitoire Place du Lac**

Ouverture du lieu les mercredis et jeudis de 12h à 20h et les samedis de 15h à 20h.

Dates à retenir :

- Mercredi 22 mai, ouverture des Jardins du Lac
- **Samedi 25 mai : grand événement de lancement**

## **Médiation**

La SPL rappelle que des visites du chantier de la place basse et de la place Béraudier sont possibles sur réservation.

*Une date sera proposée pour l'automne 2024*